

SESSION 2010

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION

**ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ :
COMPTABILITÉ ET FINANCE DE L'ENTREPRISE**

Durée: 4h

Coefficient 7

Le sujet comporte 11 pages numérotées 1/11 à 11/11.

Les annexes à rendre avec la copie (pages 10/11 à 11/11) sont fournies en deux exemplaires.

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE – SESSION 2010
SÉRIE : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
ÉPREUVE ÉCRITE DE SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ ET FINANCE D'ENTREPRISE
Durée de l'épreuve : 4 heures **Coefficient : 7**

Documents autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Documents remis au candidat

Le sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 4 dossiers indépendants

Page de garde	p. 1
Présentation du sujet	p. 2
DOSSIER 1 – TVA et suivi des clients	(41 points)..p. 2-3
DOSSIER 2 – Gestion du personnel	(20 points)..p. 3
DOSSIER 3 – Impôt sur les bénéfices et répartition	(32 points)..p. 3-4
DOSSIER 4 – Étude de rentabilité	(47 points)..p. 4-5

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 :

Annexe 1 – Extrait de la balance au 30 novembre 2009	p. 6
Annexe 2 – Factures N°654 et A157	p. 6
Annexe A – Compte 411065 Martine au 31/12/2009 (à rendre)	p. 10
Annexe B – Tableau des dépréciations des comptes clients au 31/12/2009 (à rendre)	p. 10

DOSSIER 2 :

Annexe 3 – Éléments du bulletin de paie d'Étienne Bernard	p. 7
Annexe 4 – Schéma relationnel	p. 7
Annexe 5 – Algorithme	p. 7

DOSSIER 3 :

Annexe 6 – Informations diverses et répartition du bénéfice	p. 8
---	------

DOSSIER 4 :

Annexe 7 – Informations concernant la fabrication des porte-monnaie « Crabe »	p. 8
Annexe 8 – Budgets du premier trimestre 2010	p. 9
Annexe C – Comptes de résultat par variabilité (à rendre)	p. 11
Annexe D – Budget de trésorerie du premier trimestre 2010 (à rendre)	p. 11

Annexes à rendre avec la copie : annexes A, B, C et D.

Les deux exemplaires fournis pour ces annexes à rendre, en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros, les noms des comptes, et un libellé.*

L'entreprise « BIO'Sac » est une société anonyme au capital de 150 000 € créée en 2004 par deux amies, Zoé JOURTIN et Célestine POMBAULT auxquelles se sont joints six autres actionnaires minoritaires. L'activité de l'entreprise est la fabrication de sacs et de porte-monnaie en coton bio. Ce coton bio est cultivé en Inde par de petits producteurs de manière biologique, sans OGM. Il est importé et revendu à l'entreprise BIO'SAC par la société BIOCOT située à Rennes.

Les deux amies ont lancé leur activité sur les marchés de la côte atlantique. Le succès commercial a été immédiat et le marché s'annonce très porteur. L'entreprise « BIO'Sac » a fait le choix d'implanter ses usines de confection à Bordeaux (33) et à Saint-Jean-de-Luz (64). La comptabilité était jusque là réalisée par un expert comptable indépendant. L'entreprise emploie aujourd'hui 10 salariés et réalise déjà un chiffre d'affaires de 2,35 millions d'euros ; les deux associés ont donc décidé de recruter un responsable administratif et financier pour effectuer les divers travaux comptables et étudier, sur le plan financier, l'opportunité de lancer un nouveau produit.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et l'entreprise est soumise à la TVA au taux normal. Les quatre dossiers sont indépendants.

DOSSIER 1- TVA ET SUIVI DES CLIENTS

PREMIÈRE PARTIE – Suivi de la TVA

La déclaration de TVA du mois de novembre n'a pas encore été effectuée. Il vous est demandé de procéder au traitement comptable de la TVA du mois de novembre. Pour ce faire, on vous fournit en **annexe 1** un extrait de la balance au 30 novembre 2009.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- A partir de la TVA collectée du mois de novembre 2009, retrouver le montant du chiffre d'affaires du mois de novembre 2009.**
- 2- Expliquer la présence d'un crédit de TVA (compte 44567) dans la balance du 30 novembre 2009.**
- 3- Calculer la TVA à décaisser au titre du mois de novembre 2009, et passer l'écriture comptable correspondante en date du 30 novembre 2009.**
- 4- Enregistrer, au journal, l'écriture de règlement de TVA qui doit avoir lieu le 18 décembre 2009.**
- 5- Cette TVA représente-t-elle un coût pour l'entreprise ? Justifier votre réponse.**

DEUXIÈME PARTIE – Suivi des clients

Les clients de l'entreprise règlent à 30 jours fin de mois. Dans le cas d'un retard de paiement, une lettre de relance est adressée aux clients.

La direction de l'entreprise vous demande d'assurer le suivi de deux clients : MARTINE et SARTONI. Le client Martine est un nouveau client qui connaît des difficultés financières. Zoé JOURTIN est très inquiète quant à sa solvabilité.

Vous disposez des documents fournis en **annexe 2**.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- A partir de l'annexe 2, enregistrer les factures de vente n°654 et d'avoir A157 au journal de l'entreprise BIO'SAC.
- 2- Mettre à jour le compte 411065 MARTINE et procéder au lettrage (Annexe A - à rendre avec la copie). Déterminer et interpréter le solde de ce compte.
- 3- L'étude du compte 411065 MARTINE montre que ce client règle ses factures avec beaucoup de retard. Rédiger le corps du courrier à envoyer au client MARTINE pour lui signifier ce problème et lui faire part des mesures qu'il pourrait encourir.
- 4- Le tableau des créances douteuses des clients de l'entreprise est fourni en annexe B (à rendre avec la copie). Compléter la ligne correspondant au client MARTINE et justifier le montant de la reprise sur dépréciation pour le client SARTONI.

DOSSIER 2 - GESTION DU PERSONNEL

L'entreprise BIO'SAC envisage d'informatiser la gestion de ses salariés. On vous communique les éléments du bulletin de paie d'un salarié, Étienne BERNARD, en **annexe 3**. Vous disposez également d'une proposition de schéma relationnel en **annexe 4** et d'un algorithme en **annexe 5**.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- A partir des éléments relatifs au bulletin de paie de M. BERNARD, donner les formules de calcul des cellules B9, D12 et B14.
- 2- La gestion des salariés s'effectue à l'aide d'une base de données dont le schéma relationnel est donné en annexe 4. Justifier le choix de l'attribut matricule comme clé primaire de la relation SALARIES.
- 3- Ecrire en langage SQL les requêtes suivantes :
 - R1 : salaire moyen des salariés de l'usine B ;
 - R2 : augmentation de 3% des salaires des salariés de l'usine A.
- 4- Un algorithme a été mis en place pour suivre les heures supplémentaires des salariés (annexe 5). Que calcule la donnée A ? Justifier votre réponse.

DOSSIER 3 – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET RÉPARTITION

La société BIO'SAC compte aujourd'hui huit actionnaires. Vous venez de terminer les derniers enregistrements comptables concernant les travaux d'inventaire. Il vous reste à calculer le montant de l'impôt sur les bénéfices et à préparer le projet de répartition des bénéfices qui sera présenté lors de l'assemblée générale ordinaire le 15 mai 2010.

PREMIÈRE PARTIE – Impôt sur les bénéfices

Après inventaire, et avant impôt, les produits de l'entreprise s'élèvent à 2 540 000 euros tandis que les charges sont de 2 502 500 euros. Le taux de l'impôt sur les sociétés est actuellement fixé à $33^{1/3}$ %.

TRAVAIL À FAIRE

- 1- Calculer le résultat avant impôt. En déduire le montant de l'impôt sur les bénéfices.
- 2- Enregistrer, au 31 décembre 2009, l'écriture relative à l'impôt.
- 3- En déduire le résultat net après impôt.

DEUXIÈME PARTIE – Répartition des bénéfices

L'assemblée générale des actionnaires ne s'est pas encore réunie. La direction de l'entreprise pense proposer la répartition suivante :

- doter la réserve légale conformément à la loi ;
- distribuer un dividende de 5 euros par action ;
- affecter le reliquat aux réserves libres.

L'écriture de répartition, conforme au projet de la direction, a été préparée par le service comptable (annexe 6).

TRAVAIL À FAIRE

- 1- Qui décide de la répartition du bénéfice ?
- 2- Pourquoi la loi oblige-t-elle à constituer une réserve légale ?
- 3- Justifier les montants dans l'écriture comptable correspondant aux comptes « 1061 - Réserve légale » et « 457 – Associés, dividendes à payer ».
- 4- Après avoir rappelé pourquoi les associés perçoivent un dividende, vous expliquerez dans quel cas il serait concevable de ne pas verser de dividendes.
- 5- Proposer une nouvelle écriture dans l'hypothèse où aucun dividende ne serait proposé aux associés.
- 6- Les actionnaires s'inquiètent du niveau de la rentabilité financière de l'entreprise. Calculez la rentabilité financière de l'entreprise. Vous semble-t-elle suffisante ?

DOSSIER 4 – ÉTUDE DE RENTABILITÉ

La société BIO'SAC SARL souhaite créer un porte-monnaie assorti au sac « Crabe ». La fabrication de ce produit se ferait dans un nouvel atelier composé de deux machines identiques fonctionnant avec un ouvrier qualifié par machine. Le marché dans lequel évolue l'entreprise BIO'SAC est très concurrentiel et donc sensible aux variations de prix. La direction s'interroge sur le prix de vente et la rentabilité attendue de ce nouveau produit.

PREMIÈRE PARTIE – Relation coût–volume–profit

Vous disposez, en annexe 7, d'un tableau regroupant l'ensemble des charges et les prix de vente envisageables pour la fabrication de ce nouveau produit.

TRAVAIL À FAIRE

1. Dans quel cas l'amortissement du matériel peut-il varier en fonction du niveau d'activité ? Justifiez votre réponse.
2. Présenter les comptes de résultat par variabilité (Annexe C - à rendre avec la copie).
3. Calculer, pour chaque niveau d'activité, le seuil de rentabilité en valeur et l'indice de sécurité.
4. Au vu de ces résultats, quel est le niveau d'activité le plus rentable pour l'entreprise ? Est-il aussi le moins risqué ? Justifier votre réponse.

DEUXIÈME PARTIE – Suivi de trésorerie

Les associés de la société BIO'SAC ont finalement décidé de fabriquer 22 500 porte-monnaie. Célestine POMBAULT a rendez-vous avec le banquier pour lui présenter le projet. Pour compléter l'étude de rentabilité réalisée précédemment, elle a engagé, pour les mois de janvier à mars, une démarche budgétaire qui reste inachevée à ce jour (**annexe 8**).

La trésorerie de l'entreprise est assez fragile. BIO'SAC bénéficie déjà d'une autorisation de découvert entièrement utilisé par l'activité actuelle. C. POMBAULT est consciente qu'elle ne pourra donc obtenir aucune avance supplémentaire de sa banque.

Par conséquent, elle souhaiterait connaître les besoins en trésorerie générés par cette nouvelle activité pour le premier trimestre et le cas échéant, réfléchir à la mise en place de solutions qui rendraient l'entreprise autonome financièrement.

TRAVAIL À FAIRE

- 1. Quel est l'intérêt, pour l'entreprise BIO'SAC, d'établir des budgets prévisionnels ?**
- 2. À partir du budget des encaissements fourni, retrouver le délai de règlement accordé aux clients. Quel sera le montant figurant dans la balance au 31 mars 2010 pour le compte clients ?**
- 3. À partir du budget des décaissements fourni, retrouver le délai de règlement accordé par les fournisseurs de matières premières et d'immobilisations ? Justifiez vos calculs. Pourquoi les amortissements qui figurent dans le budget des autres charges ne sont pas mentionnés dans le budget des décaissements ?**
- 4. Sachant que le solde du compte «Caisse» est débiteur de 600 € et que celui du compte «Banque» est débiteur de 1 000 €, compléter le budget de trésorerie (Annexe D - à rendre avec la copie).**
- 5. Que pensez-vous de la situation de trésorerie des mois de janvier à mars ? Expliquer les différentes mesures que l'entreprise pourrait envisager pour améliorer cette situation.**

ANNEXE 1 - Extrait de la balance au 30 novembre 2009

N° de compte	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
44562	Tva déductible sur immo.	6 742,00	
44566	Tva déductible sur ABS	20 312,00	
44567	Crédit de TVA	1 230,00	
44571	Tva collectée		38 245,00

ANNEXE 2 – Factures N°654 et A157

BIO'SAC 155, Cours de l'Argonne 33000 BORDEAUX		
Le 18/12/2009		
Doit:	Boutique MARTINE 29, Bd Verdun 75012 Paris	
Facture n°654		
	PU HT	TOTAL
25 Sacs « Mouette »	30,00	750,00
12 Sacs « Crabe »	32,00	384,00
Brut HT		1 134,00
Remise 5 %		56,70
Net commercial		1 077,30
Port HT		50,00
TVA à 19,6 %		220,95
Net à payer TTC		1 348,25 €
Echéance 30/12/2009		

BIO'SAC 155, Cours de l'Argonne 33000 BORDEAUX	
Le 23/12/2009	
AVOIR:	Boutique MARTINE 29, Bd Verdun 75012 Paris
Facture n°A157	
Retour 10 sacs « Mouette »	300,00
Remise 5 %	15,00
TVA 19,6%	55,86
Net à votre crédit	340,86 €

ANNEXE 3 – Éléments du bulletin de paie d'Étienne BERNARD

Les taux exprimés sont volontairement simplifiés

	A	B	C	D	E	F
1	Période du 1/12/2009 au 31/12/2009					
2						
3	Salaire brut	3 000	Plafond	2 859		
4						
5			Cotisations salariales		Cotisations patronales	
6	Cotisations	Base	Taux	Montant	Taux	Montant
7	URSSAF					
8	- non plafonnée	3 000	8,00%	240,00 €	20,00%	600,00 €
9	- plafonnée	2 859	6,00%	171,54 €	8,20%	234,44 €
10	ASSEDIC	3 000	2,40%	72,00 €	4,50%	135,00 €
11	RETRAITE	3 000	4,00%	120,00 €	10,50%	315,00 €
12				603,54 €		1 284,44 €
13						
14	SALAIRE NET :	2 396,46		Date de paiement : Le 31/12/2009		
15						

ANNEXE 4 - Schéma relationnel

SALARIÉS (Matricule, NomSalarié, PrénomSalarié, SalaireBrut, CodeUsine)

Clé primaire : matricule

Clé étrangère : codeUsine en référence à codeUsine dans la relation USINE

USINE (CodeUsine, AdresseUsine, CPUsine, VilleUsine)

Clé primaire : codeUsine

ANNEXE 5 - Algorithme

Nbsal, TotalHS, Hsup : entier

A : réel

DÉBUT

Nbsal ← 0

TotalHS ← 0

TANT QUE Nbsal < 11

 SAISIR Hsup

 TOTAL HS ← TOTALHS + Hsup

 Nbsal ← Nbsal + 1

FIN TANT QUE

A ← TotalHS/Nbsal

AFFICHER A

FIN

ANNEXE 6 – Informations diverses et répartition du bénéfice

L'analyse du marché boursier au 31 décembre 2009 fait apparaître que le taux moyen de rentabilité financière des entreprises est de 6,5%. En outre, la rémunération des placements non risqués (CODEVI, obligations) oscille entre 3 et 5%.

Extrait du bilan au 31 décembre 2009 après inventaire

PASSIF	Montant
Capital social (valeur nominale de l'action = 100 euros)	150 000
Réserve légale	14 500
Autres réserves	2 500
Résultat de l'exercice	25 000
Report à nouveau créditeur	300
Capitaux propres	192 300

Proposition d'écriture de répartition du bénéfice

N° de compte	Intitulé du compte	Débit	Crédit
110	RAN	300	
120	Résultat de l'exercice	25 000	
1061	Réserve légale		500
1068	Autres réserves		17 300
457	Associés-dividendes à payer		7 500
	<i>(Répartition du résultat 2009)</i>		

ANNEXE 7 - Informations concernant la fabrication des porte-monnaie « Crabe »

Éléments	Niveau d'activité (quantités)		
	15 000	22 500	25 000
Prix de vente unitaire HT	15,5	13,5	10,5
Matières premières	103 500	155 250	172 500
Main d'œuvre *	96 000	96 000	96 000
Amortissement du matériel	2 400	2 400	2 400
Loyers	9 000	9 000	9 000

* Les charges de main d'œuvre sont constituées des salaires des ouvriers et des primes versées indépendamment du niveau d'activité. Tous les ouvriers sont embauchés en CDI et ne font pas d'heures supplémentaires.

ANNEXE 8 – Budgets du premier trimestre 2010

Budget des ventes :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Montants HT	25 312,50	25 312,50	25 312,50
TVA collectée	4 961,25	4 961,25	4 961,25
Montants TTC	30 273,75	30 273,75	30 273,75

Budget des approvisionnements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Montants HT	12 937,50	12 937,50	12 937,50
TVA déductible	2 535,75	2 535,75	2 535,75
Montants TTC	15 473,25	15 473,25	15 473,25

Budget des autres charges :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Charges externes	750,00	750,00	750,00
Salaires nets	4 480,00	4 480,00	4 480,00
Cotisations sociales	3 520,00	3 520,00	3 520,00
Amortissement du matériel	200,00	200,00	200,00
Totaux	8 950,00	8 950,00	8 950,00

Budget des investissements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Acquisition matériel	12 000,00		
TVA sur immobilisation	2 352,00	-	-
Montants TTC	14 352,00	-	-

Budget de TVA :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
TVA Collectée	4 961,25	4 961,25	4 961,25
TVA Déductible sur achats de biens et services	2 535,75	2 535,75	2 535,75
TVA déductible sur immobilisations	2 352,00		
TVA à décaisser	73,50	2 425,50	2 425,50

Budget des encaissements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Ventes Janvier	15 136,88		15 136,87
Ventes Février		15 136,88	
Ventes Mars			15 136,88
Totaux	15 136,88	15 136,88	30 273,75

Budget des décaissements :

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Investissements	5 740,80	4 305,60	4 305,60
Achats de Janvier		15 473,25	
Achats de Février			15 473,25
Achats de Mars			
TVA due		73,00	2 425,00
Salaires nets	4 480,00	4 480,00	4 480,00
Cotisations sociales		3 520,00	3 520,00
Charges externes	750,00	750,00	750,00
Totaux	10 970,80	28 601,85	30 953,85

**ANNEXE A - Compte 411065 - MARTINE au 31/12/2009
(à rendre avec la copie)**

Date	Libellé	Débit	Crédit	Lettrage
13/03/2009	Facture 86	1 230,00		
15/03/2009	Facture 117	3 218,00		
16/03/2009	Avoir 23		212,00	
19/05/2009	Chèque 12435		3 218,00	
01/09/2009	Facture 378	546,00		
13/10/2009	Chèque 234987		1 018,00	
22/11/2009	Facture 546	1 487,00		
18/12/2009				
23/12/2009				
Solde				

**ANNEXE B - Tableau des dépréciations des créances clients au 31/12/2009
(à rendre avec la copie)**

Clients	Créance TTC	Créance HT	Pourcentage de dépréciation 2009	Montant dépréciation 2009	Dépréciation 2008	Dotation	Reprise
SARTONI	1 808,00	1 512,00	40%	604,80	1 058,40		453,60
MARTINE (1)	3 040,39						

(1) - le service contentieux pense recouvrer 70% de la créance sur MARTINE.

**ANNEXE C – Comptes de résultat par variabilité
(à rendre avec la copie)**

Niveau d'activité (quantités)	15 000	22 500	25 000
Éléments			
Chiffre d'affaires			
- Coût variable			
= Marge sur coût variable			
- Charges fixes			
= Résultat			

**ANNEXE D - Budget de trésorerie du premier trimestre 2010
(à rendre avec la copie)**

	JANVIER	FEVRIER	MARS
Trésorerie initiale			
Encaissements			
Décaissements			
Trésorerie finale			